

Conditions générales de vente just-compub au 01 janvier 2011

Article 1 – Champ d'application des Conditions générales de Vente

Les présentes Conditions de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des services et/ou produits proposés à la vente par Just-compub
Just-compub est une entreprise indépendante dont le siège social est à Lambersart, immatriculée à l'INSEE sous le numéro 422 347 342 00026

Le fait pour une personne physique ou morale de commander un service ou produit de Just-compub emporte acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente . Elles sont accessibles à tout moment en ligne, sur le site Internet www.just-compub.fr et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du Client.

Just-compub offre des services de création / développement / maintenance de sites web et modules Internet.

Article 2 – Preuve de la commande / Transaction et exécution

Le Client est engagé dans sa commande dès qu'il signe un devis.

L'exécution de la commande a lieu à réception de l'acompte (cf. article 4), et sera considérée comme entièrement exécutée à réception de la totalité de la somme due (sauf s'il y a une mise en place de suivi, du type maintenance...).

Article 3 – Prix

Les tarifs en vigueur sont exprimés hors taxes pour la France et la Communauté Européenne, les taxes afférentes sont celles en vigueur au niveau légal le jour de la commande. Tous les prix indiqués sont en euros.

Article 4 – Mode de règlement

Le règlement des services et / ou produits se fait en euros, soit par chèque libellé à l'ordre de Just-compub, soit par virement.

4.1 Paiement par chèque

Le paiement par chèque se fait à l'ordre de Just-compub et en euros, le Client peut directement l'envoyer à cette adresse : Just-compub – 89, avenue de la liberté – 59130 lambersart. Afin d'accélérer la mise en place de son service ou la livraison de son produit, le Client peut envoyer le chèque le même jour que l'achat, ou le remettre en main propre au commercial.

4.2 Paiement par virement

Les règlements par virement sont autorisés. Pour avoir les informations utiles à ce virement, le Client doit en faire lademande express et écrite (email, lettre) à l'adresse suivante : contact@just-compub.fr ou Just-compub – 89, avenue de la liberté – 59130 Lambersart.

Article 5 – Acompte

Pour toute commande, l'entreprise Cliente doit fournir un acompte égal à 50 % du total de sa commande.

Article 6 – Délai et conditions de paiement

L'acompte doit être réglé lors de la signature du devis.

Après la livraison du produit ou service (cf. article 7), le montant total restant de la commande doit être réglé dès réception, sauf accord préalable écrit de la société Just-compub.

Dans le cas d'une commande dont le montant est supérieur à 1.500 euros et la durée de création du site supérieure à un mois, il sera demandé un deuxième acompte de 50% du solde restant (soit 25% du montant total) un mois après la signature du devis.

Tout incident et / ou retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard au taux de 1 % par mois des sommes dues exigible le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont réglées après cette date, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et frais de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat.

Si le Client ne règle pas entièrement sa facture, Just-compub se réserve le droit d'arrêter les services vendus (prévus au contrat) dès qu'une durée égale à un mois est passée, à partir du premier rappel effectué sous forme écrite (mail ou lettre).

Les conditions de paiement sont définies dans l'article 4 de ces mêmes Conditions Générales de Vente .

Article 7 – Livraison

La livraison des services et des produits est fonction de ce qui est convenu avec le consultant. Le délai commence dès réception de toutes les pièces nécessaires à la mise en place de la commande (textes, photos, documents électroniques, codes ftp...). Ces délais sont donnés à titre indicatif, aucune indemnité ne pourra être accordée au Client en cas de non respect de ces délais, et aucune commande ne pourra être annulée sans accord express de Just-compub.

La remise des sources du site ou de modules prévus dans le devis n'est envisageable qu'après le règlement total de toute facturation due par le Client à Just-compub.

Article 8 – Garanties

Le Client certifie que le « matériel » (photos, vidéos, sons...) utilisé ou fourni à Just-compub pour utilisation est libre de droits, qu'il n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tierce partie.

Le Client indemniserà Just-compub en cas de réclamation de tierce partie concernant l'utilisation qu'il a faite desservices créés par Just-compub.

Just-compub ne sera pas tenu responsable des dégâts encourus par un utilisateur à la suite d'une modification du siteapportée par le Client ou un utilisateur en dehors du personnel de Just-compub.

Article 9 – Assistance

Just-compub met en place un système de formation auquel le Client doit souscrire s'il veut avoir une assistance complémentaire en ce qui concerne le fonctionnement des services mis en place.

Pour toute autre information, ou assistance, concernant la modification ou le fonctionnement de son site Internet, Just-compub propose également des formations en ligne et / ou à domicile que le Client peut prendre. Just-compub ne sera pas responsable des modifications apportées par les Clients sur leur site Internet après son intervention (mise en place de service). Un niveau de compétence élevé est nécessaire à toute modification, et si modification il y a, le Client se déclare alors, tacitement, apte et avoir les connaissances nécessaires et donc il ne peut en aucun cas rendre Just-compub responsable du mauvais fonctionnement de son site et / ou des modules.

Article 10 – Obligation de Just-compub

Just-compub s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. Il ne répond que d'une obligation de moyens.

Just-compub s'engage à :

10.1. Intervenir rapidement en cas d'incident.

10.2. Assurer le maintien au meilleur niveau de la qualité de ses outils.

Article 11 : Responsabilité de Just-compub

En aucun cas, la responsabilité de Just-compub ne pourra être recherchée en cas de :

- faute, négligence, omission ou défaillance du Client, non-respect des conseils donnés
- faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel Just-compub n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance
- force majeure, événement ou incident indépendant de la volonté de Just-compub
- arrêt de l'hébergement
- divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client.

Just-compub est responsable, selon les règles du droit civil, des services fournis au Client Just-compub s'engage à mettre tous ses moyens en oeuvre pour assurer dans des conditions optimales les services au Client, sauf dans l'hypothèse où une interruption du service est expressément demandée par une autorité administrative ou juridictionnelle compétente.

Le vendeur décline toute responsabilité quant à l'utilisation détournée ou la mauvaise utilisation des services ou produits, et des éventuels dommages immatériels, matériels ou corporels que cela pourrait entraîner.

Article 12 – Obligations du Client – Droits incorporels

La vente de services et autres produits n'entraîne en aucun cas cessation des droits de reproduction, représentation, exploitation et tous droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des services, logiciels et autres produits et à leurs ayants droit. En conséquence, le Client s'interdit de diffuser ou de permettre la diffusion de tout ou partie des services, logiciels et autres produits vendus, par quelque système que ce soit. Il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales (cf. Article 15).

De même, le Client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction, même partielle, de ces services, logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce nonobstant l'engagement de poursuites.

Le Client accepte de laisser la présence du copyright pour les services vendus, sous forme de lien écrit ou iconographique. De plus, il concède le droit d'utiliser son nom de société comme référence Client pour Just-compub.

Just-compub donne, par contre, l'autorisation au Client, lors d'une création, modification ou amélioration d'un site Internet, de modifier ou améliorer le code source existant, à la condition de ne pas revendre les sources (sauf en cas de cessation d'activité, et de revente de la société cliente), ni de les dupliquer. Le Client est donc entièrement indépendant de Just-compub et peut changer s'il le souhaite de prestataire, à la condition que le prestataire n'utilise pas les sources pour une utilisation autre que l'amélioration ou la modification du site Internet.

Dans ce cas, le Client est le seul responsable des modifications ou améliorations et donc ne pourra pas engager la responsabilité Just-compub si des problèmes de dysfonctionnement apparaissent suite à ces modifications ou améliorations faisant l'objet du présent contrat.

Article 13 – Litiges et réclamations

Toute contestation au niveau de la facturation doit être adressée par lettre recommandée dans les huit jours de la dite facture, à défaut de Just-compub n'acceptera plus aucun grief.

Article 14 – Rétractation

Si le Client se rétracte et ne veut pas continuer sa commande alors que celle-ci est en cours (cf. article 2), un minimum de facturation sera appliqué en fonction du travail de recherche et d'élaboration

effectué par la société Just-compub.

L'acompte perçu après la signature du devis sera déduit du montant total à régler. Il ne sera en aucun cas remboursé, même si les frais de recherche et d'élaboration sont inférieurs à son total.

Article 15 – Droit de propriété intellectuelle

Tout élément fourni par le Client est protégé par les droits d'auteur et les droits voisins et reste sa seule propriété. En aucun cas le présent contrat n'opère un transfert de droits intellectuels, moraux ou patrimoniaux, de quelque nature que ce soit, du Client vers Just-compub.

Just-compub s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle du Client, conformément au Code la propriété intellectuelle et ceux qui pourraient être reconnus postérieurement au présent contrat.

Just-compub consent au Client, de façon non exclusive, une licence d'utilisation pour les produits et services.

Cette licence comprend le droit d'utiliser et installer un seul exemplaire de ces produits et services pour un usage strictement personnel. Ce droit est incessible. Toute reproduction ou représentation, en tout ou partie, à d'autres fins, sur un quelconque support est interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur. Les créations graphiques, de développements, textuelles de Just-compub restent la propriété de Just-compub, et Just-compub se réserve le droit de revendre ou d'utiliser en partie ses créations.

Tout élément modifié par Just-compub et fourni par le Client est la propriété du Client en ce qui concerne l'élément de départ, et la propriété de Just-compub en ce qui concerne les modifications.

Tout le contenu du site Just-compub est son entière propriété, et est protégé par la législation en vigueur sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle. Sans accord préalable de la part de Just-compub, il est interdit d'utiliser, même partiellement, le contenu du site.

Article 16 – Loi informatique et liberté

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 (art. 34), le Client dispose d'un droit d'accès et de modification, de rectification et de suppression des informations le concernant. Pour tout renseignement, Just-compub reste à sa disposition soit par email à l'adresse contact@just-compub.fr, soit par les autres moyens de communication misà sa disposition, récapitulés sur le site www.just-compub.fr

Article 17 – Cas de force majeure

Just-compub n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations si celle-ci résulte d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle.

Est considéré comme tel tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

Article 18 – Compétence juridique

Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture du contrat est soumis au droit français.

A défaut d'accord amiable, la seule juridiction reconnue et acceptée par les parties est le Tribunal de Commerce de Lille.

Article 19 – Conditions de vente spécifiques

Les présentes Conditions Générales de Vente doivent être complétées par le Client avec les Conditions de Vente spécifiques au verso.

Cachet, date et signature :

(Précédés de la mention « Lu et approuvé »)

CONTRAT DE CONCEPTION - RÉALISATION D'UN SITE WEB ET/OU MAINTENANCE

Préambule :

Le Concepteur est un spécialiste de la création, développement, et programmation de site Web.

Le Client souhaite que le Concepteur lui crée son site Web en vue d'obtenir des prestations

personnalisées, spécifiquement développées en fonction de ses besoins.

Le Client se soumet à toutes les Conditions de Vente (générales et spécifiques), lors de sa commande.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : DEFINITIONS

Média Internet : Signifie tout serveur Web d'un utilisateur, accessible par tout internaute.

Site Web ou Internet : Signifie l'ensemble de pages composées de textes et le cas échéant d'éléments multimédia, représenté par une adresse d'accueil baptisée URL et hébergée sur le disque dur d'un serveur permettant des accès multiples et simultanés.

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Concepteur va créer, développer et réaliser le site Web du Client, destiné à être utilisé sur Internet.

ARTICLE 3 : CREATION D'UN SITE INTERNET

3.1 Taille

Le site du Client comprendra un nombre de pages prédéfini sur le devis.

3.2. Conception graphique

Le Concepteur s'occupera de l'ensemble de la conception graphique du site. L'architecture du site aura reçu l'accord du Client.

3.3. Images

Le Concepteur se chargera de la prise de photos ou du scanning et de la retouche de toutes les images du site du Client, ou bien toutes les images du site du Client seront fournies dans un format électronique en vue d'une utilisation sur Internet. Tous scanings, retouches ou frais encourus en vue d'optimiser les images seront facturés au Client à concurrence du montant prévu sur le devis.

3.4. Animations

Le Concepteur se chargera de la création des animations du site du Client.

3.5. Son

Le Concepteur se chargera de la création ou de la numérisation de tous les fichiers son du site du Client.

3.6. Texte

Le Concepteur se chargera de la création, de la dactylographie ou de la copie de tous les textes du site, ou bien tous les textes utilisés dans le site du Client seront fournis dans un format électronique en vue d'une utilisation sur Internet.

Tous scanings, retouches et frais encourus en vue d'optimiser les textes seront facturés au Client à concurrence du montant prévu sur le devis.

3.7. Page statique

Le contenu d'une page statique sera créé par le Concepteur à partir de textes et images fournis par le Client.

Une fois le texte validé par le Client, toute modification fera l'objet d'un nouveau devis, sauf dans le cas de modifications mineures. Le Client assure par la présente qu'il dispose des droits nécessaires pour la publication des textes et documents fournis au Créateur. Le Créateur se dégage de toute responsabilité concernant le respect des droits d'auteur et autres problèmes légaux concernant les textes, images et éléments fournis par le Client. D'autre part, et si le Client en fait la demande, le Concepteur pourra faire usage d'illustrations, images, applets java, codes javascript ou toute autre technologie libres de droit ou utilisés sous licence conformément aux termes prescrits par l'auteur de ces

éléments. Le Concepteur décline toute responsabilité concernant ces documents. Enfin, des images, logos, illustrations, éléments de programmations et autres pourront être créés de toute pièce par le Concepteur du site, en respectant les desiderata éventuels du Client. Dans ce cas, ces éléments restent la propriété du Concepteur, et celui-ci en garde tous les droits.

Le Concepteur possède une copie de sauvegarde du site en cas d'anomalie technique au niveau de l'hébergement uniquement.

3.8. Page dynamique

Le Créateur de la page dynamique disposera des droits nécessaires à la mise à jour de la page dynamique par l'intermédiaire d'une base de données. Cette base de données sera pourvue d'une capacité suffisante pour supporter la charge du nombre de visiteurs simultanés sur le site, convenu au départ, avec une marge suffisamment importante.

Just-compub s'engage à prévenir le Client en cas de surcharge et à lui proposer un hébergement supérieur (avec un coût supplémentaire). L'adaptation du site à un nombre plus important de visiteurs simultanés devra faire l'objet d'une demande préalable par le Client. D'autre part, la capacité de cette base de données, si elle donne lieu à l'affichage de multiples pages créées à partir d'un même modèle (typiquement un catalogue de produits), sera définie en fonction du nombre initial d'éléments introduits par le Client. La taille de cette base permettra l'ajout d'un nombre d'éléments triple au nombre estimé au départ, sauf indication contraire sur le devis ou la facture. Si le devis inclut un outil d'administration, le Créateur de la page dynamique s'engage à mettre en oeuvre un système de mise à jour des pages dynamiques dont l'accès sera protégé par mot de passe. Ce mot de passe ne sera confié qu'au Client. La bonne gestion du système de mise à jour, notamment du mot de passe et de l'utilisation qui en est faite, est laissée à la seule responsabilité du Client. Internet étant de nature publique, le Client s'engage à ne placer du contenu par le biais du système de mise à jour dynamique que si ce contenu respecte les directives légales, notamment droits d'auteur, vie privée, diffamation, etc. Le Concepteur ne pourra être tenu responsable du contenu posté par autrui par l'intermédiaire du système de mise à jour dynamique. Ce système n'est qu'un outil qui devra être géré de façon responsable par le Client. Ce type de contenu étant sous la responsabilité du Client, celui-ci devra faire en sorte que ce contenu soit sauvegardé ailleurs que sur l'ordinateur qui héberge le site. Le Concepteur décline toute responsabilité en cas de perte du contenu ajouté par le Client. Une stratégie de sauvegarde du contenu dynamique pourra être envisagée mais n'est pas comprise dans la formule de base. Celle-ci devra être demandée expressément par le Client avant acceptation du devis.

ARTICLE 4 : HEBERGEMENT DU SITE

Le Concepteur fait appel à une société spécialisée dans l'hébergement de sites Internet pour placer le site du Client. Le Concepteur ne peut en aucun cas fournir d'autres garanties que celles fournies par la société d'hébergement. Par l'acceptation de ce contrat, le Client accepte également le contrat de la société d'hébergement choisie par le Concepteur. Le Concepteur se dégage de toute responsabilité en cas d'inaccessibilité ou de perte de contenu du site du Client. Le Client déclare faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter d'introduire un virus ou autre système informatique néfaste sur le serveur loué. Le Concepteur décline toute responsabilité en cas d'infection du serveur par le Client. Néanmoins, le site sera conçu d'une manière telle qu'une utilisation normale de celui-ci (et du système de mise à jour dans le cas d'un site dynamique) ne puisse entraîner une infection du serveur. Aucune compensation ne pourra être fournie en ce qui concerne la réservation du nom de domaine. Le montant de cette réservation est non remboursable.

ARTICLE 5 : MAINTENANCE

L'ajout de contenu ou la modification du site du Client se fera suivant la procédure définie de commun accord entre les parties. Cette procédure de modification dépendra de la nature de la page concernée.

Si le Client a choisi de prendre la maintenance, les 12 mois suivant la mise en service du site donneront au Client la possibilité de demander des modifications du contenu du site, dans le cadre de la gestion forfaitaire du devis. Toute modification plus importante sera facturée séparément et fera l'objet d'un avenant.

ARTICLE 6 : NOMS DE DOMAINE ET ANTERIORITE

Le Concepteur enregistrera au nom du Client tout nom de domaine dans l'extension choisie par le Client dans les conditions définies entre les parties. Il appartient toutefois au Client d'effectuer toute recherche d'antériorité utile afin d'éviter tout conflit avec tout autre titulaire d'une marque ou d'un quelconque droit de propriété intellectuelle.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à fournir au Concepteur tous les documents, renseignements et informations afin de lui permettre de réaliser le site conformément aux besoins et souhaits du Client.

ARTICLE 8 : GARANTIES

Le Client certifie que le matériel utilisé ou fourni au Concepteur pour utilisation n'est pas illégal et ne viole en aucune façon les droits de tierce partie. Le Client indemniserà le Concepteur en cas de réclamation de tierce partie concernant l'utilisation qu'il a faite du site créé par le Concepteur. Le Concepteur ne sera pas tenu responsable des dégâts encourus par un utilisateur à la suite d'une modification du site apportée par le Client ou un utilisateur en dehors du personnel du Concepteur.

ARTICLE 9 : PRIX

La conception et la réalisation complète du site du Client seront effectuées moyennant le paiement d'un prix forfaitaire indiqué sur le devis.

ARTICLE 10 : PAIEMENT

10.1. Commandes

Lors de l'acceptation des services, le Client complètera et signera le devis émanant du Concepteur. En cas d'annulation des services du Concepteur par le Client après la signature et la réception d'un devis, un pourcentage de 20 % du montant total de la facture sera demandé à titre de dommages et intérêts et de compensation pour services rendus.

10.2. Prix

Les prix figurant sur le site, les brochures ou matériel promotionnel ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment. Le prix indiqué sur la facture sera obligatoirement le prix de vente.

10.3. Réclamations

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège social du Concepteur dans les huit jours qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le Client. Tout problème invoqué par le Client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

10.4. Paiement

Sauf accord écrit du Concepteur, le paiement des services rendus doit se faire dans les huit jours à compter de la date de facturation. Les factures non payées sans modification écrite seront automatiquement majorées de 5% du montant total hors TVA, et ce à commencer le lendemain de la date de facturation.

ARTICLE 11 : DUREE ET ENTREE EN VIGUEUR

Les présentes conditions spécifiques de vente entrent en vigueur à compter de la date de la signature

du devis par le Client. Le présent contrat est signé pour une durée d'une année à compter de la livraison des travaux de personnalisation. A l'issue de cette période, chaque partie peut y mettre fin à condition d'avoir notifié sa décision à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception un mois avant la date anniversaire du présent contrat. A l'expiration de cette période d'une année, le contrat se renouvellera par tacite reconduction et par période de douze mois sauf faculté pour l'une des parties d'y mettre fin à chaque date d'anniversaire, moyennant le respect d'un préavis de un mois signifié à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception.

ARTICLE 12 : RESILIATION

Le présent contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties en cas de manquement à leurs obligations respectives prévues dans les présentes, moyennant le respect d'un préavis de 3 mois signifié à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception.

ARTICLE 13 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tout élément fourni par le Client est protégé par les droits d'auteur et les droits voisins et reste sa seule propriété. En aucun cas le présent contrat n'opère un transfert de droits intellectuels, moraux ou patrimoniaux, de quelque nature que ce soit du Client vers le Concepteur. Le Concepteur s'engage à respecter les droits de propriété intellectuelle du Client, conformément au Code la propriété intellectuelle et ceux qui pourraient être reconnus postérieurement au présent contrat. Tout élément fourni par le Concepteur reste sa propriété. Notamment les éléments de programmation, les applications online, les graphiques, ou tout autre élément. Le Concepteur offre une licence d'utilisation au Client et se réserve le droit d'utiliser ces éléments par ailleurs. Tout élément modifié par le Concepteur et fourni par le Client est la propriété du Client en ce qui concerne l'élément de départ, et la propriété du Concepteur en ce qui concerne les modifications. Tout élément fourni par une tierce personne reste sa propriété.

ARTICLE 14 : CONFIDENTIALITE

Les parties conviennent de garder confidentiels les éléments du présent contrat ainsi que les opérations réalisées en application de ce dernier.

ARTICLE 15 : LOI APPLICABLE

Le présent contrat est soumis à la loi française.

ARTICLE 16 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

En cas de litiges qui pourraient naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat, et après tentative de recherche d'une solution amiable, compétence expresse est attribuée au Tribunal de Commerce de Lille.

ARTICLE 17 : DOMICILIATION

Les parties élisent domicile à leur siège social figurant dans le présent document, sauf dérogation précisée dans un avenant.

Cachet, date et signature :

(Précédés de la mention « Lu et approuvé »)

Informations légales Just-compub

SIRET : 422 937 342 00026

Code APE : 9003A

Just-compub

89, avenue de la Liberté

59130 LAMBERSART

FRANCE

Tél. : +33 (0)3 20 21 13 31

contact@just-compub.fr

www.just-compub.fr

Votre Interlocuteur :

Christian DUMOULIN

06 82 49 39 87

chris@just-compub.fr

Cachet, date et signature :

(Précédés de la mention « Lu et approuvé »)